



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

N°:  
No.: 107

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 23 OCTOBRE 1981

SEPTIÈMES ASSISES DE LA COMMISSION MIXTE BELGO-CANADIENNE  
19 AU 22 OCTOBRE 1981

---

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui que la Commission mixte belgo-canadienne créée sous l'égide de l'accord culturel conclu entre le Canada et la Belgique en juillet 1967 a tenu ses septièmes assises à Québec du 19 au 22 octobre 1981.

La Commission était présidée du côté canadien par M. Jacques Gignac, sous-secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures du Canada et du côté belge par M. F. Dethier, directeur général de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au ministère de l'Education nationale de Belgique.

La Sous-Commission belgo-québécoise qui se réunit en même temps que la Commission mixte était présidée du côté québécois par M. Robert Normand, sous-ministre des Affaires intergouvernementales du Québec. En sa qualité de président québécois, M. Normand est membre d'office de la Commission mixte.

La délégation canadienne comprenait des représentants du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse ainsi que des ministères et organismes canadiens impliqués dans l'administration de programmes culturels entre les deux pays.

Au cours de ses travaux, la Commission a passé en revue les activités réalisées sous l'égide de l'accord depuis la VI<sup>e</sup> session tenue l'an dernier à Anvers. Pendant l'année écoulée, les relations culturelles belgo-canadiennes ont été rehaussées par "l'automne belge au Canada" qui comprenait un volet impressionnant d'activités, notamment la tournée canadienne de l'atelier théâtral de Louvain-La-Neuve

à Montréal et à Ottawa, l'exposition Delvaux à Montréal et à Calgary et une exposition de dessins flamands contemporains à travers le Canada. En Belgique, le Canada a présenté tant dans le domaine des arts de la scène que celui des arts plastiques, un grand nombre d'activités, notamment une exposition de tapisseries canadiennes contemporaines à Bruxelles, une exposition de dix peintres canadiens contemporains préparée par l'Art Gallery of Ontario, présentée au Musée d'art contemporain de Gand et des concerts du Quatuor Orford, de la guitariste Liona Boyd, des spectacles des Mimes Electriques et de Claude Gauthier dans plusieurs villes belges. Il convient également de signaler la création d'un centre d'études canadiennes à l'Université Libre de Bruxelles.

La Commission mixte a convenu de donner pour l'année à venir une impulsion particulière à la coopération universitaire ainsi qu'aux échanges littéraires en prolongement du prix littéraire annuel belgo-canadien institué en 1970 et aux échanges de jeunes créateurs artistiques. En outre, les deux parties sont convenues d'accorder une priorité au développement de programmes respectifs dans le domaine de l'audio-visuel et des industries culturelles.

Dans le domaine des arts plastiques, signalons notamment que la Winnipeg Art Gallery présentera en Belgique en 1983 ou 1984 une exposition d'art Inuit et que la Belgique présentera au Canada une exposition de dessins de Rubens et une autre sur le mouvement "Art nouveau". Dans le domaine des arts de la scène, l'Office des Tournées du Conseil des Arts du Canada accueillera en 1982 deux spécialistes belges, l'un de la Communauté française et l'autre de la Communauté flamande afin de se familiariser avec les services qu'offre l'Office pour l'organisation de tournées au Canada.

De même, le service du programme international de la Corporation des Musées nationaux du Canada accueillera un expert belge pour se familiariser avec les services qu'offre la Corporation pour la présentation d'expositions dans les musées canadiens.

D'autre part, le ministère des Affaires extérieures du Canada apportera son appui à diverses tournées d'artistes canadiens en Belgique dont: le Théâtre de Carton en mai 1982, les Mimes Omnibus en avril/mai 1982 et la compagnie de danse Eddy Toussaint en mars 1982.

Dans l'un et l'autre domaine des arts plastiques et des arts de la scène, Belges et Canadiens s'entendent pour faciliter dans toute la mesure du possible les contacts directs entre créateurs artistiques des deux pays.

La prochaine réunion de la Commission mixte belgo-canadienne et de la Sous-Commission belgo-qubécoise aura lieu à Namur, Belgique, du 18 au 22 octobre 1982.